Bolton-Est

APERÇU INSIGHT

ÉDITION PRINTEMPS • SPRING EDITION

«On n'hérite pas la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants»

"We do not inherit the earth from our ancestors, we borrow it from our children"

Antoine de St-Exupéry

Photo:
Royal Dupuis : Quatre-temps / Dwarf Cornel

JUIN
JUNE
2012

NOTRE NOUVEAU SITE WEB EST EN LIGNE

C'est avec grand plaisir que nous mettons en ligne à compter du 11 juin, la toute nouvelle mouture de notre site internet. Ce site se veut une fenêtre ouverte sur notre milieu de vie municipale, véritable chassé-croisé entre nature et histoire.

Notre municipalité étant résolue à améliorer de façon durable la qualité de vie de ses concitoyens et concitoyennes, notre site se veut un outil évolutif et nous allons continuer à en améliorer le contenu grâce à vos commentaires et suggestions que nous vous invitons à nous communiquer à info@boltonest.ca

En plus de notre bulletin l'Aperçu, ce site sera pour nous un moyen privilégié de vous communiquer les grands dossiers de notre municipalité.

Nous sommes donc convaincus que ce nouveau site Internet améliorera nos communications en vous faisant participer, où que vous soyez, à notre vie municipale.

Bonne navigation! http:// www.boltonest.ca

VISIT OUR NEW WEBSITE

It is a great pleasure to invite you, from June 11th., on our completely redesigned website which is a window into our living municipality that is a true bridge between nature and history.

Our municipality is committed to improving and sustaining the quality of life of it's citizens, therefore our website is a work in progress and will hopefully continue to have its content improved with your comments and suggestions that we invite you to send at info@boltonest.ca

In addition to our Insight newsletter, this new website will be a privileged opportunity for us to communicate the major issues of our municipality.

We are confident that besides improving our communication channels, the needs of the community can be highlighted and fulfilled on a daily basis.

Enjoy your browsing! http://www.boltonest.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....2
Faits saillants..... 3-5
Bacs bleus: mode d'emploi.....6
Canton de Bolton.....12

CONTENTS

Word with mayor.....7
Blue bins: how to use 8
Highlights.....9-11
Bolton Township 12

858 Route Missisquoi
Bolton Est, Qc. J0E 1G0

☎:(450) 292-3444
🖷:(450) 292-4224

@ : info@boltonest.ca
∅ : www.boltonest.ca

Le mot du maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Le point sur l'implantation d'internet haute vitesse (IHV)

Ma dernière chronique sur le sujet remonte à plus de six mois. Nous n'avons quand même pas chômé depuis. Après avoir obtenu une délégation de pouvoirs du ministre Lessard en octobre, je me suis rendu rencontrer la sous-ministre à Québec à la fin novembre dernier pour faire avancer notre dossier. Le ministère nous a alors demandé de retourner en appel de propositions, pour que nous nous assurerions de recevoir des propositions de firmes spécialisées dans les technologies filaires. Le tout aligné sur la nouvelle stratégie numérique du ministère.

La firme Cable Axion qui a complété le réseau filaire à St-Étienne-de-Bolton en 2011 et celui de Bolton-Centre en 2009, s'est montrée intéressée à déposer une proposition pour couvrir l'ensemble de notre territoire. À la demande même de cette firme, nous avons repoussé la date butoir au 19 février dernier.

Surprise: une seule proposition nous a été soumise, soit à nouveau celle de Xittel avec sa technologie WiMax, dont je vous ai expliqué l'an dernier les caractéristiques techniques. Nous avons diligemment fin février recommandé au Mamrot d'accepter cette proposition.

Le Mamrot a décidé pour une seconde fois de ne pas nous accompagner avec notre projet !

Pour les mêmes raisons qu'au printemps 2011, on invoque que l'on ne peut recevoir de subventions de Québec pour un territoire subventionné par Ottawa. On nous dit que le nouveau satelllite Via-Sat de Barrett Explore (BXI), lancé depuis février fait en sorte que notre territoire est dorénavant couvert adéquatement. Les commentaires de nos citoyens qui font affaire avec BXI, sont des plus partagés et plusieurs nous indiquent que le service ne répond pas à leurs attentes. À côté de chez nous, à Bolton-Ouest et dans la MRC Brome-Missisquoi, Xittel implante en ce moment la technologie WiMax, fiable et à coût abordable.

Cela fait déjà plus d'un an que nous nous plions aux directives du Mamrot à nous assurer que nos demandes soient conformes à leurs politiques. Tous les délais reliés à cette situation, créent un préjudice sérieux à notre municipalité à assurer notre développement durable. L'accompagnement financier du ministère aurait pu offrir à nos citoyens et citoyennes une technologie adaptée à notre territoire, répondant à nos besoins internet haute vitesse pour au moins 5 ans, opérationnelle à l'été 2012.

Malgré cette situation, nos citoyens ne sont quand même pas sans options. Par exemple, vous pouvez toujours vous abonner au service IHV satellitaire de BXI ou encore à celui de Bell Mobilité comme vous pourrez le lire dans la section qui suit. Sachez que nous allons quand même continuer à discuter d'améliorations de la couverture de notre territoire et que nous partagerons avec vous. Merci de votre patience.

Téléphonie cellulaire

Bell Mobilité a remplacé au début 2012, l'antenne existante située sur le mont Gauvin, par une antenne haute d'environ 70 mètres. Selon la carte de couverture fournie par Bell Mobilité, plus de 80 % de notre territoire est accessible pour les abonnés de Bell Mobilité et de Telus. Les abonnés des autres compagnies de cellulaire ne sont pas desservis par cette tour. Sachez qu'un service internet peut être obtenu via une carte USB sur votre ordi. Communiquez avec Bell Mobilité pour en connaître les modalités de services. Rappelons en terminant que cette nouvelle tour alimente un réseau indépendant de communications pour nos services incendie qui fait en sorte que nos pompiers peuvent communiquer entre eux sur l'ensemble de notre territoire. Notre sécurité collective s'en trouve du même coup des plus améliorées.

Cordiales salutations,

Royal Dupuis, Maire

Faits saillants — Séance du 5 mars 2012

Le maire, six conseillers et huit citoyens étaient présents.
Le Conseil a :

Administration

- Autorisé pour la production de l'Aperçu, le paiement de 679,88 $ pour l'impression et les frais de poste de l'ordre de 104,68 $.

Environnement

- Félicité M. Prest pour sa nomination comme président du comité CCE;
- Reçu les recommandations du CCE sur les sujets suivants:
  1. Vérification auprès du MDDEP sur les travaux du camping du lac Trousers;
  2. Révision du règlement 202 sur la vidange des fosses septiques;
  3. Prise en charge par la municipalité de la vidange des fosses à être vidangées;
  4. Révision du plan d'action quinquennal en environnement.

Urbanisme

- Autorisé l'émission d'un permis de construction pour le 430 rue des sommets;
- Transmis à la CPTAQ, la demande du propriétaire du 102, chemin East River pour utiliser à une fin autre que l'agriculture, une partie du lot 909-P;
- Adopté une résolution demandant au Mamrot de faire partie du programme de fonds accessibles pour les municipalités dévitalisées.

Patrimoine, culture et loisirs

- Le rapport de recherche sur les origines du Canton de Bolton sera déposé prochainement;
- Autorisé le ministère des Transports du Québec à effectuer le changement de signalisation pour le Chemin des Cantons;
- Autorisé l'embauche de monsieur Vincent Ranallo pour une année, à titre d'agent de développement communautaire, à compter du 12 mars 2012.

Sécurité publique

- Il y a eu une première rencontre avec nos deux services d'incendie le 27 février dernier;
- Visite de la MRC de Memphrémagog concernant le schéma de couverture de risque incendie aura lieu le 19 mars à 10 hres;
- La Sûreté du Québec offre aux citoyens de Bolton-Est la possibilité de faire détruire leurs documents personnels au bureau municipal le 30 mars.

Rapport du maire

- Livraison locale sur la Route 245: Compte-rendu des différentes démarches effectuées;
- Pétition pour le pavage chemin lac Nick : réponse écrite aux responsables de la pétition;
- Mentionne qu'il existe un programme de protection du patrimoine religieux qui pourrait être utile pour le rafraichissement de l'extérieur de l'Église St-Patrick;
- Rencontre des maires du secteur ouest le 18 février;
- Réseau de sentiers pour VTT de Potton à Eastman : le conseil est contre;
- Période de dégel 2012: 5 mars au 5 mai;
- Bell Mobilité: L'antenne au Mont Gauvin est érigée, à suivre;
- Condoléances du conseil à Mme Monique Pépin pour le décès de sa mère.

Rapport de la MRC

- Territoires dévitalisés: participation à une séance d'information du Mamrot;
- Présentation par la Fondation de l'Hôpital Memphrémagog, des objectifs pour leur prochaine campagne de financement.

Deux périodes de questions:

Des questions ont été adressées au conseil relativement aux sujets suivants. Cette liste n'est pas nécessairement exhaustive:

<u>Pétition de propriétaires secteur Lac Nick</u>

- M. Parsons indique au conseil qu'il ne comprend toujours pas pourquoi le conseil maintient un coussin de surplus cumulé de 25 % ou plus, puisque dans plusieurs municipalités et même la Ville de Montréal, on maintienne des taux qui varient souvent autour de 10 %. Et ne comprend toujours pas pourquoi la municipalité ne veut pas emprunter pour paver le chemin du lac Nick et éliminer définitivement les coûts d'entretien du chemin.

  Le maire répond que ce sont les vérificateurs de la municipalité qui suggèrent que ce soit 25 % et répète que tant que les travaux d'amélioration de l'infrastructure de tous les chemins de la municipalité n'aura pas été complétée, le conseil n'entend pas effectuer du pavage autrement que pour des raisons de sécurité.

- M. Gervais, mentionne qu'il n'est pas d'accord de payer, à même ses taxes, le pavage du chemin du lac Nick. Et que si les citoyens de ce secteur voulaient vraiment avoir du pavage, la municipalité devrait leur imposer une taxe de secteur.

<u>Internet Haute Vitesse</u>

- M. Théorêt s'informe sur le statut du dossier. Le maire répond que la firme Xittel avait été retenue, et recommandée au Mamrot. Et que cette firme avait été la seule à avoir déposé une proposition. La demande officielle a été acheminée au Mamrot le 24 février dernier.

<u>Gros rebuts</u>

- M. Labonville mentionne que notre entrepreneur ne cueille pas les gros rebuts sur le chemin Fontaine et que cela fait en sorte que les citoyens du secteur doivent aller les transporter au chemin Bellevue.

<u>Bacs bleus</u>

- M. LaRochelle demande comment on en est arrivé au montant mentionné de 20 000 $ d'économies pour la communauté.

  Le maire explique que si les citoyens avaient eu à payer chacun 100 $ pour les 750 bacs, cela aurait totalisé 75 000 $ avant taxes. L'achat groupé de ses bacs a coûté environ 47 000 $ à la municipalité d'où l'économie minimum de 20 000 $ mentionnée pour la communauté, et cela sans compter toutes les économies de temps et de frais de déplacement pour les citoyens.

Faits saillants

Séance du 2 avril 2012

Le maire suppléant, cinq conseillers et neuf citoyens étaient présents. Le Conseil a :

Administration

- Présenté ses états financiers 2011 avec le concours de monsieur Mario Barabé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton;
- Autorisé l'inscription du conseiller Daniel Lechasseur à l'atelier sur la tarification de la FQM et le paiement des frais d'inscription de 265 $ taxes en sus et des frais afférents ;
- Embauché madame Villeneuve pour le poste d'adjointe administrative;
- Permis l'adhésion de la directrice générale par intérim à l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 380 $ taxes en sus et sa participation au congrès 2012 de cette association devant se tenir début juin.
- Autorisé l'organisation du bureau annexe de la bibliothèque. Les frais maximum sont de l'ordre de 1 000 $ taxes en sus.

Environnement

- Octroyé le contrat de capture de castors à Mactrap à raison de 500 $ par intervention, taxes en sus;
- Permis l'affichage pour le poste de préposé au mesurage des boues des fosses septiques.

Urbanisme

- Donné un avis de motion– Règlement 2012-255 - collecte des matières recyclables;
- Autorisé les lotissements portant les numéros 2012-02-0010, 2012-02-0008, 2012-02-0011, 2012-02-0009;
- Accordé une dérogation mineure au 1046 chemin Missisquoi;

Culture et patrimoine

- Mandaté monsieur Vincent Ranallo pour la formation du comité et à soumettre au conseil un projet visant à souligner les 215 ans de la fondation du Canton de Bolton;
- Appuyé le projet de l'Association pour la préservation du patrimoine bâti de Bolton-Est en vue de l'obtention d'une subvention du programme culturel et patrimoine de la MRC;.
- Accordé un montant de 2 000,00 $ pour notre participation au concert *Orford sur la route*, pour un concert qui aura lieu le 1er août;
- Autorisé les dépenses pour l'activité Cabane à sucre.

Sécurité publique

- Rencontré les représentants de la MRC, soit monsieur Alexandre Khazanov, monsieur Jacques Marcoux, pour se faire expliquer le schéma de couverture de risques d'incendie.

Infrastructures

- Octroyé le contrat pour le nivelage des rues à RTD au taux horaire de 85$, taxes en sus;
- Octroyé le contrat pour la fourniture de gravier à Excavation Guy Éthier à raison de 12,10$ / tonne, taxes en sus;
- Octroyé le contrat de débroussaillage des fossés à Déneigement Bolton Valley au taux horaire de 75 $, taxes en sus;
- Octroyé le contrat pour l'achat et l'installation de glissières de sécurité à la compagnie J.T.D. Inc.;
- Octroyé le contrat pour le balayage des rues à Myrroy Inc. au taux horaire de 100 $;
- Octroyé le contrat pour l'abat-poussière (chlorure de magnésium) à Calclo à raison de 0,279 $ / litres taxes en sus.

Rapport du maire

- Route 245 – Lettre à M. Gilles Bourque du MTQ;
- Site Web – en mode rodage (test);
- Internet haute vitesse : dossier est en attente de l'approbation par le ministre;
- Bell Mobilité – Antenne Mont Gauvin – opérationnelle.

Rapport de la MRC

- Fond de soutien aux territoires en difficulté : Bolton-Est peut dorénavant effectuer une demande de subvention;
- Nomination au conseil du CLD – renouvellement du mandat des maires actuels.

Deux périodes de questions:

Cette liste n'est pas nécessairement exhaustive:

- Suite à la présentation des états financiers, diverses questions ont été posées par les citoyens présents et ont été répondues par notre vérificateur comptable;
- Monsieur Parsons demande comment sont effectués les tests de granulométrie;
- Monsieur Labonville demande à ce qu'une rencontre soit organisée pour le dossier de la borne sèche à être installée au 11e rang;
- Monsieur Chacon demande pourquoi la municipalité ne prend pas en mains la vidange des fosses septiques.

Note :
«Le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal est disponible une fois adopté à la séance suivante. En cas de disparité entre le procès-verbal et les faits saillants (site web et l'Aperçu) c'est le procès-verbal qui a priorité.»

LES AVENTURES d'Organica et Recyclic
Les sacs oxo-biodégradables vont à la poubelle SEULEMENT.
LE PARADIS DU COMPOST
L'ENFER DES ORDURES
OXO
COMPOSTABLE
LE PARADIS DU COMPOST
HÉ TOI L'OXO! TU DOIS ALLER AVEC ORDURIO!
MAIS JE SUIS BIODÉGRADABLE!
PEUT-ÊTRE, MAIS TU N'ES PAS COMPOSTABLE! TA PLACE EST AVEC ORDURIO.
L'ENFER DES ORDURES
OXO BIODÉGRADABLE
© Monique Clément, 2010
Illustration : Connie Marcoux
Histoire : Monique Clément et les jeunes du comité BD.

Le maire, cinq conseillers et 12 citoyens étaient présents.
Le Conseil a :

ADMINISTRATION

- Autorisé les employés à participer à un cours intitulé « intervention préventive en situation d'agressivité, d'intimidation et de menace »;
- Autorisé pour les employés, l'achat d'une table à pique-nique à raison de 250 $ taxes en sus.
- Autorisé l'achat de quarante boîtes d'archivage pour un montant de 500 $ taxes en sus;
- Autorisé l'achat d'un tapis pour l'escalier au prix de 706,70 $ taxes en sus.

ENVIRONNEMENT

- Conclu une entente avec la municipalité du Canton de Potton pour l'accès à son écocentre;
- Conclu une entente intermunicipale relative à la cueillette des matières résiduelles pour les résidences sur le chemin du Docteur, du chemin du Petit-Pont;
- Embauché Mlle Isabelle Rioux pour effectuer le mesurage des boues, du mardi au samedi, pour une période de 10 semaines, au taux de 12,00 $ / heure.

URBANISME

- Autorisé, pour l'inspecteur en bâtiments, l'achat d'une caméra au prix de 260,00 $ taxes en sus;
- Adopté le règlement numéro 2012-255 intitulé Règlement 2012-255 autorisant la municipalité à procéder à la collecte des matières recyclables;
- Donné un avis de motion – règlement 2012-257, règlement pour protéger nos sources d'alimentation d'eau.

PATRIMOINE, CULTURE ET LOISIRS

- Autorisé l'achat d'un écran pour le chargé de projet communautaire au montant de 200 $ taxes en sus;
- Participé le 1er mai à la présentation du rapport de recherche de monsieur Maurice Langlois sur les origines et des démembrements du Canton de Bolton. Une quinzaine de personnes ont participé.
- Autorisé l'installation d'un panneau de signalisation du Chemin des Cantons pour un montant de 850 $ taxes en sus.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Autorisé l'achat d'une radio portative numérique de la compagnie Communication Plus au montant de 919 $ taxes en sus.

INFRASTRUCTURES

- Autorisé l'embauche de monsieur Bruno Godbout, journalier à raison de 12,50 $ de l'heure pour une période de 400 heures.
- Reçu du ministère des Transports une compensation de 77 742 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;
- Octroyé le contrat de creusage des fossés à Excavation Guy Éthier Inc.
- Octroyé le contrat pour la fourniture de pierre concassée MG 20 à Allard et Allard à raison de 19,25 $ / tonne, taxes en sus.
- Octroyé à la compagnie Service d'entretien de lumières de rues C.R., le contrat d'installation pour deux caméras au montant de 2 995 $ taxes en sus, pour la surveillance de deux carrières.
- Approuvé les budgets de la programmation du printemps qui s'élève à 110 360,00 $ avant taxes;
- Demandé des propositions pour le déneigement du secteur Nord et ce pour une période de trois (3) ans.
- Demandé des propositions pour le déneigement du secteur Centre et du secteur Sud et ce, pour une période de trois ans;
- Conclu avec St-Étienne-de-Bolton une entente relative à l'entretien du chemin donnant accès au développement domiciliaire «Au Tournant de la Rivière»;
- Octroyé un contrat la compagnie ABC pour le traitement insecticide de l'hôtel de ville au montant de 462,50 $ toutes taxes comprises.

RAPPORT DU MAIRE

- Route 245 – Livraison locale : Réponse négative du MTQ;
- Nouveau site web municipal – Lancement officiel d'ici la fin mai;
- Rencontre des maires du secteur ouest le 19 avril: discussions sur des dossiers sur l'environnement et l'urbanisme;
- Internet haute vitesse : dossier est en attente de l'approbation par le ministre;
- Rencontre avec Bell Mobilité – Projet d'implantation d'une antenne sur le chemin Cooledge près de Mountain;
- Rencontre annuelle avec monsieur le député Pierre Paradis le 28 mai prochain à l'Abbaye St-Benoit-du-lac.

RAPPORT DE LA MRC

- Comité culturel : les maires du comité pourront dorénavant participer à la prise de décision sur les projets présentés;
- Pacte rural : Six projets ont été analysés;
- Comité MTQ: Suite au dossier de la 245, à la suggestion de Bolton-Est, un nouveau comité sera formé à la MRC qui servira de comité de liaison avec le MTQ pour adresser les problématiques de toutes les municipalités;
- Transport des Alentours – un CA a eu lieu 25 avril.

DEUX PÉRIODES DE QUESTIONS:

Cette liste n'est pas nécessairement exhaustive:

- M. Parsons demande des renseignements sur les placements de la municipalité. Un document écrit lui sera remis. Fait aussi référence à une étude d'impact sur l'environnement des particules de poussière de chemins de gravier.
- M. Jean Noreau demande pourquoi il n'a pu présenter l'argumentaire de son dossier au CCU. Une vérification sera effectuée auprès de l'inspecteur en bâtiments. Pose aussi plusieurs questions sur la responsabilité de la municipalité à publier les informations sur la règlementation municipale, la protection des milieux humides et demande à ce que son dossier soit réévalué en fonction des commentaires qu'il vient de formuler au conseil. Il demande aussi à être présent si son dossier doit être à nouveau évalué par le CCU. Le maire lui répond qu'il en prend bonne note et que ces demandes seront d'abord étudiées par la direction.
- M. LaRochelle demande qu'il y ait un suivi suite à un déversement suspect constaté à la décharge du lac Nick. Il lui avait été mentionné que les matières suspectes étaient des résidus non dommageables à l'environnement. Une nouvelle visite du site aura lieu. Il mentionne aussi qu'un sac de recyclage ou ordure a été éventré et s'est retrouvé en bordure du lac. Le maire demande la collaboration des citoyens à ramasser ce genre d'ordures. Les employés municipaux le feront dans la mesure du possible.
- M. François Paré : Dans le domaine du lac Nick, au coin de la rue du lac Spring et Chatel, ce dernier s'inquiète à ce que les bacs bleus qui ont été déposés par la municipalité, soient utilisés pour les ordures ménagères. Le maire mentionne que l'on s'assurera que ce ne soit pas le cas.

Bacs bleus : mode d'emploi

Votre municipalité déploie les efforts nécessaires pour trouver des solutions et mettre à la disposition de tous les citoyens les moyens pour envoyer à l'enfouissement le moins de résidus possible.

Près de la moitié de tout ce qu'on jette chaque semaine est recyclable. Recycler c'est aussi contribuer à préserver nos ressources naturelles, réduire les gaz à effet de serre et ainsi diminuer notre empreinte écologique.

Des données récentes montrent que seulement 17 % de ce que contient vos sacs n'est pas recyclable. 50 % peut être compostable, 20% sont composés de plastique, verre ou métal, 7 % sont des fibres (carton, papier) et 6 % sont des résidus de construction, rénovation. En d'autres mots, vous avez le pouvoir de détourner 83 % du contenu de vos sacs d'ordures ménagères, vers le recyclage ou le compostage !

C'est pourquoi en 2012, votre municipalité a décidé d'investir dans l'achat de bacs de recyclage communément appelés bacs bleus, afin de vous outiller pour que tous ensemble on diminue la quantité des matières recyclables envoyées au site d'enfouissement.

Recycler, c'est payant!

Notre municipalité a généré en 2011 environ trois fois plus d'ordures ménagères (300 tonnes) que de matières recyclables (109 tonnes).
Chaque tonne coûte à votre municipalité environ :

- 70 $ pour enfouir vos ordures ménagères
- 30 $ pour traiter les matières recyclables

Pensez-y bien, pour chaque tonne métrique de matières résiduelles détournée vers le recyclage ou le compostage, nous économisons environ 40 $. Le choix est clair, recycler c'est payant pour vous et pour votre communauté ! C'est votre argent après tout !

Mode d'emploi

Le bac bleu est la propriété de Bolton-Est. S'il est perdu, abîmé ou volé, contactez la municipalité. Si vous déménagez, laissez le bac sur place pour le prochain occupant. Le numéro de série correspond à l'adresse où il est livré. Le bac sera livré sans frais dans votre entrée, en bordure de la rue.

Les bacs bleus de 360 litres sont cinq fois plus grands que les petits bacs, vous pourrez donc recycler davantage et comme ils sont munis d'un couvercle, fini les matières qui s'envolent! En plus, vous pourrez mettre toutes vos matières recyclables pêle-mêle, soit le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal. Consultez à cet effet l'aide-mémoire couleurs plastifié accompagnant ce dépliant.

Extraits du règlement 2012-255:

- Placez votre bac bleu en bordure du chemin public, mais en dehors de l'emprise du chemin. Les roues et les poignées doivent être du côté de l'habitation.
- L'hiver, les bacs doivent être placés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement.
- Les bacs bleus doivent être déposés en bordure du chemin public au plus tôt douze (12) heures avant le moment prévu pour leur collecte.
- Les bacs bleus vides doivent être retirés et retournés à leur endroit d'entreposage au plus tard douze (12) heures après la collecte.
- Dans le cas où une collecte n'est pas effectuée à un endroit quelconque sur le territoire de la municipalité, le bac bleu doit être retiré de la bordure du chemin avant la nuit qui suit le jour fixé pour cette collecte et faire rapport en communiquant avec l'Inspecteur municipal.

Préparation des matières recyclables

- Ne pas déposer d'ordures ménagères dans votre bac;
- Rincez les contenants et les sacs qui ont été en contact avec des aliments;
- Ne mettez pas les contenants dans un sac de plastique;
- Dévissez les bouchons et les couvercles des contenants;
- Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes;
- Ne mettez pas de papier ou de cartons souillés dans le bac;
- Ne ficelez pas les papiers et les cartons et ne les mettez pas dans un sac de plastique;
- Retirez les trombones, agrafes, rubans adhésifs et anneaux de plastique;
- Aplatissez les boîtes de carton, les contenants de jus et de lait, pour maximiser l'espace.

Chemins privés non-desservis porte-à-porte

Pour les propriétaires situés sur des chemins non-desservis porte-à-porte, les bacs bleus seront déposés à un point de chute, et devront rester à cet endroit. Soyez responsables, les points de chute ne sont pas des dépotoirs, gardez les propres.

Calendrier de collecte

Les matières recyclables sont ramassées toutes les deux semaines, en alternance avec la collecte des ordures ménagères. Pour les dates précises de collecte, consultez le calendrier qui vous a été remis en début d'année.

Renseignements

Pour obtenir le règlement 2012-255 sur la collecte des matières recyclables, visitez le www.boltonest.ca
Pour tout autre renseignement, communiquer avec votre hôtel de ville en composant le (450) 292-3444

Word with Mayor

Dear Citizens,

High speed internet

My last column on the subject dates back more than six months. We have not been idle since. After obtaining a delegation from Minister Lessard, I met with the MAMROT Deputy Minister in late November to advance our case. The MAMROT then asked us to return to call for proposals in order to ensure we receive proposals from firms specializing in wireline technologies. The whole aligned with the new digital strategy of the Ministry.

Cable Axion, the firm that completed the wired network in St-Etienne-de-Bolton in 2011 and Bolton Centre in 2009 showed interest in submitting a proposal. At their request, we extended the deadline for proposals to February 19th.

Surprise: Only one proposal was put before us, that of Xittel offering WiMax technology, which I explained the specifications last year. We diligently at the end of February recommended to MAMROT that they accept this proposal.

In late May, the Mamrot decided again not to accompany us with our project!

For the same reasons cited last spring, they again assert that one can't receive a grant from Québec for a territory that is funded by Ottawa. We are informed that the new Via-Sat satellite launched by Barrett Explore (BXI) in February adequately covers our territory. Comments from our citizens who do business with BXI are more divided and many indicate that the service do not meet their expectations. Just next door to us, in Bolton-Ouest and Brome-Missisquoi, Xittel is at this moment implanting WiMax, a reliable and affordable technology.

It has been over a year since we acquiesced to MAMROT's guidelines to ensure that our requests are in accordance with their policies. All the delays involved create a serious prejudice to our municipality in ensuring our sustainable development. Financial support from MAMROT could have offered our citizens the right technology adapted to our territory, consequently answering our need for high speed internet for at least 5 years, operational for the summer 2012.

In spite of this, our citizens are not without options. For example, you can subscribe to an HIS satellite service from BXI or Bell Mobility as mentioned in the following section. Please rest assured that the council will continue to discuss ways to improve the coverage of our territory and this we will share with you. Thank you for your patience.

Cellular

In early 2012, Bell Mobility replaced the existing antenna located on Mount Gauvin with a 74 meter high antenna. According to the coverage map provided to us by Bell Mobility, over 80% of our territory is covered for subscribers of Bell Mobility and Telus. Other cellular companies are not served by this antenna. Know that internet service can be obtained via a USB card for your computer. Contact Bell Mobility for the terms and conditions of service.

This new antenna also feeds an independent communications network for our fire department. It ensures that our firefighters can communicate with each other throughout our territory thereby further improving our collective security.

Sincerely,

Mayor, Royal Dupuis

The mayor, 6 councillors and 8 citizens were present. Council has:

ADMINISTRATION

- *Authorized the payment of $ 679.88 for the printing of the Insight, and $ 104.68 for the mailing costs.*

ENVIRONMENT

- *Congratulated Mr. Prest for his nomination as the Chairman of the EAC;*
- *Received the EAC's recommendations for the following topics:*
  - *To follow-up with MDDEP on the Lake Trousers camping file;*
  - *To review the septic tanks measuring program by-law # 202 ;*
  - *To reinforce the need for emptying septic tanks;*
  - *To review our five-year environment plan.*

CULTURE AND HERITAGE

- *The research report on the origins of Bolton Township will be completed soon;*
- *Authorized the Department of Transportation of Quebec to change the Townships Trail road signs;*
- *Authorized the hiring of Mr. Vincent Ranallo for one year as a Community project leader.*

PUBLIC SECURITY

- There was a first meeting held with our two fire departments on Feb. 27;
- MRC representatives visit regarding fire risk coverage plan held on March 19;
- The SQ makes possible to all citizens of Bolton-Est to have personal documents destroyed/ shredded at the municipal office on March 30.

LAND USE PLANNING

- *Authorized the issuance of a building permit for the 430 rue des sommets;*
- *Noticed CPTAQ about the request made from the owner of 102 East River Road to use part of Lot 909-P for any other purpose than agriculture;*
- *Adopted a resolution requesting MAMROT to be part of the program for the municipalities declared «territoires en difficulté».*

MAYOR'S REPORT

- *Local Delivery on Route 245: Minutes of the various steps taken;*
- *Petition for paving Chemin Lac Nick: written response was sent to the responsible party;*
- *Mentions a program to protect religious heritage that could be useful to give a new look to St. Patrick Church;*
- *West Mayor's sector meeting took place on Feb. 18;*
- *Trails for ATVs from Eastman to Potton: the council is against;*
- *Spring Thaw 2012: March 5 to May 5;*
- *Bell Mobility: The antenna has been built on Mount Gauvin;*
- *Condolences from the Council to Ms. Monique Pépin for the loss of her mother.*

RCM REPORT

- *Program «Territoires en difficulté».: MAMROT briefing;*
- *Presentation by the Memphremagog Hospital Foundation about their next fundraising program.*

TWO QUESTION PERIODS:

This list is not necessarily exhaustive:

<u>Paving of Nick Lake Road</u>

- *Mr. Parsons referred to the Council as he does not always understand why the municipality maintains a 25% or more cushion of accumulated surplus since in many municipalities and even the City of Montreal the rates maintained often vary around 10%. He does not understand still why the municipality does not want to ask for a loan for the Chemin du Lac Nick paving, and permanently eliminate the road maintenance costs.*

  The Mayor replied that the auditor of the municipality suggested the 25%, also emphasized that until infrastructure of all the paths of the municipality is completed, Council does not intend to perform any paving other than for safety reasons.

- *Mr. Gervais mentioned he does not agree to pay taxes for the Chemin du Lac Nick paving. And said if the citizens from that same area really want to have the paving done, municipality should charge a sector tax accordingly.*

<u>High Speed Internet</u>

- *Mr. Théorêt inquired about the status of the file. The Mayor said there was only one proposal done by Xittel. The official request was sent to MAMROT on February 24.*

<u>Bulk Garbage</u>

- *Mr. Labonville mentioned that our contractor does not collect the bulk garbage on Chemin Fontaine and therefore citizens have to take the garbage to Bellevue road.*

<u>Blue bins</u>

- *Mr. LaRochelle asked how we reached the figure of $ 20 000 in savings for the community.*

  The Mayor explained that if citizens had paid $ 100 for each of the 750 bins, the total cost would be $ 75 000 before taxes. The purchasing of all 750 bins cost about $ 47 000 to the municipality resulting in savings of at least $ 20 000 for the community, not counting all the savings in time and travel costs for the citizens.

Council has:

ADMINISTRATION

- *Presented its 2011 financial statements with the assistance of Mr. Mario Barabé of Raymond Chabot Grant Thornton;*
- *Approved participation of Council Member Daniel Lechasseur at the FQM taxation workshop and payment of registration fee of $ 265 plus taxes and related fees;*
- *Hired Ms. Adèle Villeneuve as an Administrative Assistant;*
- *Granted the privilege to the Acting General Director to become a member of the Association des directeurs généraux du Québec at a cost of $ 380 plus taxes as well as her participation in the 2012 Congress of the same association which will be held in early June.*
- *Authorized the remodeling of the office attached to the library. Maximum cost allowed is $ 1 000 plus taxes.*

ENVIRONMENT

- *Conceded the contract to capture beavers to Mactrap at a rate of $ 500 per trip fee plus taxes;*
- *Posted a job offer for the measurements of the septic tanks sludges.*

URBANISM

- *Notice of motion : By-Law 2012-255 - Collection of recyclable materials;*
- *Authorized the following subdivisions: 2012-02-0010, 2012-02-0008, 2012-02-0011, 2012-02-0009;*
- *Agreed to a minor derogation to the 1046 Route Missisquoi.*

CULTURE AND HERITAGE

- *Assigned Mr. Vincent Ranallo to form a committee regarding the celebration of the 215 year anniversary of the founding of Bolton Township and submit the subsequent project to the council.;*
- *Endorsed the project from the Association for the Preservation of Heritage buildings of East Bolton to obtain a grant from the RCM Cultural Committee;*
- *Agreed in the amount of $ 2,000.00 for our participation at the «Orford sur la route» concert to be held on August 1;*
- *Authorized the expenditures for the Sugar shack event.*

PUBLIC SECURITY

- *Had a meeting with Mr. Alexander Khazanov and Mr. Jacques Marcoux, RCM representatives, in order to talk about the Fire Insurance Program and its policies.*

INFRASTRUCTURE

- *Conceded the contracts as follows to:*
  - *Guy Ethier Excavation Inc. for gravel supplying for $ 12.10 / ton plus taxes ;*
  - *Déneigement Bolton Valley for clearing ditches for $75/ hr plus tax;*
  - *JTD Inc for the purchase and installation of guardrails*
  - *Myrroy Inc. for street sweeping for $ 100/hr;*
  - *RTD for grading and street construction for $ 85/hr plus tax;*
  - *Calclo to lay dust suppressant (magnesium chloride) on gravel roads for $ 0.279/L plus tax.*

MAYOR'S REPORT

- *Route 245 - Letter to Mr. Gilles Bourque from MTQ;*
- *Website - running mode (test);*
- *High Speed Internet: File is awaiting approval by the Minister;*
- *Bell Mobility - Antenna Mount Gauvin - operational.*

RCM REPORT

- *Mamrot funds to support «Territoires en difficulté»: Bolton-Est can now apply for a grant;*
- *CLD Board nomination - reappointment of the current mayor's mandate.*

TWO QUESTION PERIODS:

This list is not necessarily exhaustive:

- *Following the financial statements presentation various questions were asked by the citizens present and were properly addressed by our auditor;*
- *Mr. Parsons wanted to know how the granulometry tests are performed;*
- *Mr. Labonville suggested a future meeting to discuss about the dry hydrant installation on the 11th road.*
- *Mr. Chacon asked why the Municipality does not give a contract to a private company to take care of all septic tanks.*

LES AVENTURES d'Organica et Recyclic
Oxo-biodegradables bags are good for the garbage ONLY.
HEAVEN OF COMPOST
HELL OF GARBAGE
HEAVEN OF COMPOST
HEY YOU, OXO BAG! YOU HAVE TO GO WITH ORDURIO!
BUT I'M BIODEGRADABLE!
MAYBE, BUT YOU'RE NOT COMPOSTABLE! YOUR PLACE IS WITH ORDURIO!
HELL OF GARBAGE
© Monique Clément, 2010
Illustration : Connie Marcoux
Histoire : Monique Clément et les jeunes du comité BD.

Council has:

ADMINISTRATION

- *Authorized the staff to attend the training session "preventive intervention in situations of aggression, intimidation and threat";*
- *Authorized the purchase of a picnic table at a rate of $ 250 plus taxes for employees use.*
- *Authorized the purchase of 40 archive boxes for $ 500 plus tax;*
- *Authorized the purchase of carpet for the stairs at a price of $ 706.70 plus tax.*

ENVIRONMENT

- *Come to an agreement with Potton Township for have access to its eco-center;*
- *Come to an agreement with St-Etienne-de-Bolton for the waste pick-up on Chemin du docteur et du Petit-Pont;*
- *Hired Ms. Isabelle Rioux for a period of 10 weeks at the rate of $ 12.00 / hour, from Tuesday to Saturday. Her job responsibility is to measure septic tank sludges.*

CULTURE AND HERITAGE

- *Authorized the purchase of a monitor for the Community project leader in the amount of $ 200 plus tax;*
- *Attended on May 1, Mr. Langlois speech presentation about Bolton Township origins. 15 people attended.*
- *Authorized the installation of a road sign for the Townships Trail in the amount of $ 850 plus taxes.*

PUBLIC SECURITY

- *Authorized the purchase of a portable digital radio from Communications Plus in the amount of $ 919 plus taxes.*

INFRASTRUCTURE

- *Authorized the hiring of Mr. Bruno Godbout, at a cost of $ 12.50/ hour for 400 hrs.*
- *Received from the Department of Transportation a compensation of $ 77,742 for the 2011 municipal roads maintenance;*
- *Granted Guy Ethier Excavation Inc. with the contract for digging ditches*
- *Granted Allard & Allard with the contract for supplying crushed stones (20 MG) at a rate of $ 19.25 / ton plus tax;*
- *Granted Service d'entretien de lumières de rues C.R, with the contract for the installing of two cameras in the amount of $ 2,995 plus taxes, for the surveillance of quarries;*
- *Approved budget for the spring programming in the amount of $ 110,360.00 before taxes;*
- *Requested proposals for the northern sector snow removal for a period of three (3) years;*
- *Requested proposals for the southern and center sectors snow removal for a period of three (3) years;*
- *Come to an agreement with St-Etienne-de-Bolton for the road maintenance in the real estate development "Au tournant de la rivière";*
- *Approved a contract with ABC for pest control at the Town Hall in the amount of $ 462.50 including taxes.*

LAND USE PLANNING

- *Allowed the purchase of a camera for the building inspector, at a price of $ 260.00 plus tax;*
- *Adopted by-law No. 2012-255 authorizing the municipality to collect recyclable materials;*
- *Gave a Notice of Motion - 2012-257 Rules, regulations which to protect water supplies for all citizens.*

MAYOR'S REPORT

- *Route 245 - Local Delivery: Negative response from MTQ;*
- *New municipal website - Official launch by the end of May;*
- *West Mayor's sector meeting as of April 19: discussions about environmental issues and urban planning;*
- *High Speed Internet: File is awaiting approval by the Minister;*
- *Meeting with Bell Mobility - Project to install an antenna near corner of Cooledge and Mountain roads;*
- *Annual meeting with Mr. Pierre Paradis on May 28 at the Abbaye St-Benoit-du-Lac.*

RCM REPORT

- *Cultural Committee: Mayors will now participate in decision making of the projects presented;*
- *Rural Pact: Six projects were analyzed;*
- *Committee MTQ: Following the record of 245, at the suggestion of Bolton-Est, a new committee will be formed at the RCM to serve as a liaison with the MTQ to address the issues of all municipalities;*
- *Transport des alentours- Board meeting took place on April 25.*

TWO QUESTION PERIODS:

This list is not necessarily exhaustive:

- *Mr. Parsons requested information about the investments of the municipality, and will hand to the town hall over a study of environmental impact of dust particles from the gravel roads.*
- *Mr. Jean Noreau asked why he couldn't present his case by himself to the CCU. In relation to his file, several questions were raised about the responsibility of the municipality to publish information on its website and newsletter, and the protection of wetlands. He also asked to attend the CCU meeting if his case gets to be re-evaluated by the committee based on the comments made to the Council. The mayor took notes of his requests and comments and said that they would be first reviewed by the management.*
- *Mr. LaRochelle asked for a follow-up about a spill occurred at the outlet of Lake Nick. It was mentioned that the spill was potentially harmful to the environment. A new site visit will take place. He also stated that a garbage bag was found along the lake. The Mayor asks the cooperation of citizens to pick-up this kind of garbage. Town employees will do their best to help.*
- *Mr. François Paré: In the area of Lake Nick, at the corner of Spring Lake and Chatel, is concerned that the blue bins will be used for garbage. The mayor says that we will make sure that this will not happen.*
- *Mr. Normand Beauséjour: Asked when would blue bins pick-up start and the Mayor answered that it would begin upon delivery. Distribution remains to be completed in some areas.*
- *Mr. Jonathan Prest Councillor: Requested that MDDEP is informed that the beaver dam (spring flowing from Long Pond to Trousers Lake) was destroyed.*
- *Mr. André Gervais asked the mayor what happened to his demand on the use of Jacobs trucks brakes. The mayor answered that he would get in touch with the MTQ.*

Note:

"Minutes of the municipal council are available after their adoption at the following meeting. In case of disparity between the minutes and these Highlights, minutes prevail."

Blue bins : how to use

Your municipality has recently taken the necessary steps for all citizens to send as little residual materials as possible to the dump by introducing the use of recycling bins.

Close to half of what we throw away every week is recyclable. Recycling contributes to preserving our natural resources, reducing greenhouse gas effects and therefore reducing our ecological imprint.

Recent data shows that only 17% of your garbage is not recyclable. 50% can be composted; 20% is made up of plastic, glass, metal, etc.; 7% are fibers such as cardboard or paper and 6% is construction waste. In other words, you have the power to divert 83% of your garbage to recycling and composting.

That is why in 2012, your municipality invested in recycling bins commonly known as "blue bins". The goal is to equip all households with these bins so that together we can diminish the quantity of recyclable materials that ends up in the dump.

Recycling….is worth it!

In 2011, our municipality generated about three times more garbage (300 tons) than recycled materials (109 tons). Each ton costs the municipality approximately:

- *$70 for garbage destined for the landfill,*
- *$30 for the treatment of recyclable materials.*

Think about it: for each metric ton of residual matters that is recycled or composted, we save about $40. The choice is easy - recycling is worth it to you and your community! It's your money after all!

How to use

The blue bin is the property of Bolton-Est. If lost, damaged or stolen, please contact the municipality. If you move, leave the bin in place for the next occupant. The serial number corresponds to the address where it is delivered to. The bin will be delivered to you free of charge. It will be placed in your driveway or the side of the road.

The 360-litre blue bins are five times larger than the small bins; therefore you can recycle more and because they are fitted with a lid, materials will no longer fly away. In addition, you can put all your recyclables such as paper, cardboard, plastic, glass and metal in any way. Consult the laminated-color check list that accompanies this leaflet.

Extracts from Bylaw 2012-255:

- *Place your blue bin at the curb of the public road, but outside of the right of way. The wheels and handles must face the residence.*
- *In winter, the blue bins should be placed so as not to interfere with snow clearing operations.*
- *The blue bins should be placed on the curb at the earliest, twelve (12) hours prior to scheduled pick-up.*
- *At the latest twelve (12) hours after pick-up, the empty blue bins must be removed and stored at their usual place.*
- *In the case where a pick-up is not done anywhere within the municipal territory, the blue bin must be removed from the curb before nightfall on the same day of the scheduled pick-up and reported to the Municipal Inspector.*

Preparation of the recyclable materials

- *Do not deposit residual garbage in your blue bin;*
- *Rinse containers and bags that have been in contact with food;*
- *Do not put containers in plastic bags;*
- *Remove all caps and lids of all containers;*
- *It is not necessary to remove labels;*
- *Do not put soiled paper or cardboard in the blue bin;*
- *Do not tie up the newspapers or boxes and do not put them in plastic bags;*
- *Remove paperclips, staples, scotch tape and plastic rings;*
- *To maximize space, flatten the boxes such as milk and juice containers.*

Private roads without door-to-door service

For residents on private roads who do not have door-to-door service, the blue bins will be placed at determined drop-off site where they will remain at all times. Be responsible! The drop-off site is not a dumpsite. Keep it clean!

Waste collection calendar

Recyclable materials are picked up every two weeks, alternating with household garbage pick-up. For precise collection dates, consult the calendar that you received earlier this year.

Information

For a copy of the Bylaw 2012-255 on the collection of recyclable materials , visit www.boltonest.ca
For any other information,contact the Town Hall by calling (450) 292-3444

Renaissance du Canton de Bolton

Le 1er mai dernier, sur les lieux même de la mairie du canton original de Bolton, une quinzaine de passionnés d'histoire, représentant les municipalités d'Austin, d'Eastman, de la ville de Magog, le canton de Potton, le comité culturel de Bolton-Est, l'Association pour la préservation du patrimoine bâti de Bolton-Est, ainsi que des membres du conseil municipal de Bolton-Est, ont assisté à la présentation des résultats de recherche de M. Maurice Langlois sur les origines et les démembrements du Canton de Bolton jusqu'à sa forme aujourd'hui connue comme la Municipalité de Bolton-Est.

Nous avons appris que c'est suite à l'Acte constitutionnel de 1791, qui créa les provinces du Haut et du Bas-Canada pour clarifier la politique britannique, que les Eastern Townships furent ouverts à la colonisation, dont le Canton de Bolton concédé à Nicholas Austin par Lettres patentes datées du 18 août 1797.

À l'origine, le Canton de Bolton mesurait 354 km2 et était le plus grand des 95 cantons concédés par la Couronne. En 1845, sous le régime des municipalités de canton, le premier maire fut William Greene. Or ce dernier était le beau-frère de John McMannis, maire élu en 1855 sous un nouveau régime. Ils avaient tous les deux épousé les deux filles de Nathan Hanson, aubergiste et pionnier de Bolton-Sud.

Puis, entre les années 1849 et 1939, la municipalité est l'objet de cinq démembrements successifs qui réduiront sa superficie initiale à 81 km2. Une première partie en 1849 (partie ouest de Magog), Bolton-Ouest en 1876, Partie actuelle d'Eastman en 1888, Austin en 1938 et Saint-Étienne-de-Bolton en 1939.

Le canton de Bolton possède le statut légal de municipalité depuis le 1er juillet 1845 et sa désignation actuelle de Bolton-Est, en 1876, n'est qu'une conséquence de la séparation, des quatre rangs ouest du canton de Bolton, érigés depuis comme la Municipalité de Bolton-Ouest. Malgré ces évènements, la majorité des participants à la présentation de M. Langlois reconnaissaient que la municipalité pouvait, en toute légitimité, se réclamer de la formation initiale du canton en 1797, d'autant que son hôtel de ville a été reconnu officiellement par le gouvernement fédéral comme témoin principal du patrimoine municipal de ce dernier.

Conséquemment, pour célébrer le 215e du canton de Bolton le 18 août prochain, la municipalité de Bolton-Est a mandaté un comité organisateur pour célébrer cet important événement tant pour la communauté locale que régionale.

Assisterons-nous alors à la reconnaissance du canton original de Bolton et de sa mairie, site historique national, comme chef-lieu du canton original? Même si nous n'avons pu recueillir les témoignages des citoyens fondateurs de notre municipalité, il y a fort à parier qu'ils se réjouiraient de cette idée !

Photo:
Vincent Ranallo

Bolton Township

On May 1st, 2012, Mr. Maurice Langlois presented the results of his historical research on the origins of the Bolton Township and its property divisions as the Municipality of Bolton-Est, which is the name it is known as today. The presentation took place at the exact same original Bolton Township town hall premises and was attended by historical enthusiasts from the municipalities of Austin, Eastman, Magog and Potton, the cultural committee of Bolton-Est, the Association for the Preservation of Heritage Buildings of East Bolton, and members of our council.

We learned that following the Constitutional Act of 1791, which created the provinces of Upper and Lower Canada clarifying the British policy, that the Eastern Townships were then opened for settlement, including Bolton Township which was granted to Nicholas Austin, by Letters Patent dated August 18, 1797.

Originally measuring 354 km², Bolton Township was one of the largest of the 95 townships granted by the Crown. In 1845, under the township municipalities' regime, Mr. William Greene became the first Bolton Township mayor to be elected. Later on in 1855, under a new regime, Mr. John MacMannis was elected mayor. Ironically both mayors were married to the daughters of Mr. Nathan Hanson, a pioneer and one of our first innkeepers in South Bolton.

Between the years 1849 and 1939, the Municipality was divided five times reducing its original size to 81 km². The first separation in 1849 was the western part of Magog, then West Bolton in 1876, Eastman in 1888, Austin in 1938 and finally Saint-Étienne-de-Bolton in 1939.

Bolton Township acquired its legal municipal status on July 1st 1845, but in 1876 with the creation of West Bolton, Bolton Township lost 4 ranges and so officially became designated as East Bolton. Despite these events, the majority of the participants at Mr. Langlois presentation came to the conclusion that the Municipality of East Bolton can legitimately claim that it was founded in the year 1797.

Therefore, to pay a tribute to our history we would like to celebrate the 215th Bolton Township Anniversary on August 18th 2012. The municipality of Bolton-Est has appointed an organizing committee for planning this important event, both for the local community and regional levels.

We hope to recognize the original Bolton Township, and its Town Hall, which is a national historic site, as the true gathering place of the original township? Even if we are unable to hear from the citizens who founded our municipality, we are certain they would cordially accept the idea!

Royal Dupuis,
Maire / Mayor